

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution du 11 Janvier 1964 ;

VU le Décret n°33/PR du 25 Janvier 1964, portant formation du
Gouvernement ;

Attributions 5 VU le Décret n°54/PC/SGG. du 2 Mai 1964, fixant les attributions
des membres du Gouvernement ;

10 VU la Loi n°64-34 du 12 Décembre 1964, fixant la liste des hauts
fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le
Président de la République, le Conseil des Ministres étant
obligatoirement entendu ;

6 VU les Statuts de la Société d'Equipement et d'Exploitation Hôtelière
et Touristique du Dahomey ;

1 APRES Avis du Conseil d'Administration de la Sodatourisme;

SUR proposition du Ministre de la Jeunesse, des Sports et du Tourisme;

Le Conseil des Ministres entendu,

D É C R È T E :

Article 1er.- Monsieur PHAM DANG CAO Pierre, Administrateur en Chef de
classe exceptionnelle, récemment mis à la disposition du Dahomey par le
Gouvernement Français est nommé Directeur Général de la Société d'Equipement
et d'Exploitation Hôtelière et Touristique du Dahomey,

Article 2.- Le présent décret qui prendra effet pour compter du 4 Février
1965, date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et
communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Cotonou, le 5 AVRIL 1965

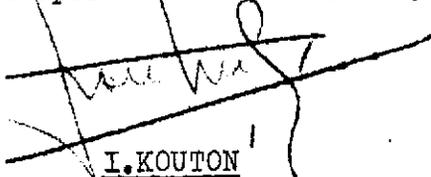
Le Président de la République

Le Président du Conseil
Chef du Gouvernement,

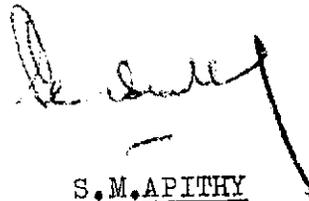


J. AHOMADEGBE-TOMETIN

Ministre de la Jeunesse,
des Sports et du Tourisme ;

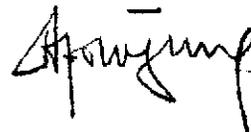


I. KOUTON



S.M. APITHY

Le Ministre des Finances, des
Affaires Economiques et du Plan ;



F. APLOGAN

AJ.-

REPUBLICAINE DU DAHOMEY

RESOLUTION DU CONSEIL

REPUBLIQUE F. P. T. A. S.

SECRET N° 14 /PC/MFPTAS/MENC-P

Portant modification du decret N° 162/PC-MFPTAS/MENC-P du 8 Septembre 1964
reclassant les Moniteurs dans le cadre National des Personnels de l'Enseignement
du premier degré.

AU LIEU DE

NOMS ET PRENOMS	SITUATION DANS LE CORPS DES MONITEURS DE L'EX A.O.F.				SITUATION DANS LE CORPS NATIONAL DES MONITEURS				
	GRADE ET CLASSE	IND.	A.C.	R.S.M.	GRADE CL. ET ECHEL.	IND.	DATE D'EFFET	A.C.	R.S.M.
ODOUNHARO Marie Thérèse née AYETOLA	Monitrice Adjte Stag. I-I-59	I05	2 ans	Néant	Elève Monitrice	I20	I-I-6I	Néant

L I R E

NOMS ET PRENOMS	SITUATION DANS LE CORPS DES MONITEURS DE L'EX A.O.F.				SITUATION DANS LE CORPS NATIONAL DES MONITEURS				
	GRADE ET CLASSE	IND.	A.C.	R.S.M.	GRADE CL. ET ECHEL.	IND.	DATE D'EFFET	A.C.	R.S.M.
ODOUNHARO (née TOLA Marie-Thérèse)	Monitrice Adjte de 6 et au 20/ 10/1958	I05	2 a 2m. II j.		Monit. de 2cl. Ier. Ech.	I50	I-I-6I	Néant	

...../.....

ARTICLE 2.-

A P R E S

NOMS ET PRENOMS	SITUATION DANS LE CORPS DES MONITEURS DE L'EX A.O.F.				SITUATION DANS LE CORPS NATIONAL DES MONITEURS				
	GRADE ET CLASSE	IND.	A.C.	R.S.M.	GRADE CLASSE ET ECHELON	IND.	DATE D'EFFET	A.C.	RSM
ZOMADI Clovis	Moniteur Adjt de 6 cl.au I-I-60	I05	I an		Monit.de 2;Cl. I°Echelon	I50	I-I-6I	Néant	

L I R E

NOMS ET PRENOMS	SITUATION DANS LE CORPS DES MONITEURS DE L'EX A.O.F.				SITUATION DANS LE CORPS NATIONAL DES MONITEURS				
	GRADE ET CLASSE	IND.	A.C.	R.S.M.	GRADE CLASSE ET ECHELON	IND.	DATE D'EFFET	A.C.	RSM
ACHEME Constant Thomas	Monit.Adj.de 6 cl.au I-I-60	I05	I an		Monit.de 2cl.I°Ech.	I50	I-I-6I	Néant	

A P R E S

ARTICLE 3 :

Au grade de Moniteur de 2 classe 2 échelon à compter des dates ci-après

ZOMADI Clovis I-I-63

.../...